



www.franchise-d-agence-immobiliere.fr

Pays : France

Dynamisme : 25



Présentation de l'enseigne - AFDI - AGENCE FRANÇAISE DE L'IMMOBILIER

Lancez votre agence immobilière auprès de l'Agence Française de l'immobilier (AFDI)

Le **concept AFDI** a vu le jour en 2000 et l'enseigne s'est lancée en **franchise** en 2017. L'**Agence Française de l'Immobilier** propose un concept novateur qui repose sur une double expertise :

Transactions immobilières dans l'ancien (achat/vente, location, gestion locative, expertise...)

Investissement immobilier pour la commercialisation de biens neufs en défiscalisation

En effet, le succès de l'AFDI repose sur une importante présence sur internet. Les services de l'enseigne sont disponibles sur deux portails internet qui sont Immobilier.net (pour les transactions immobilières dans l'ancien, et le site défiscalisation.com (pour la commercialisation de biens neufs). De plus, les services proposés par les agences du réseau doivent leur succès à une gamme d'outils mis à la disposition des **franchisés** comme le logiciel métier créé et développé par et pour notre réseau, ainsi que des outils marketing performants et des campagnes de communication efficaces (TV, radio, presse, affichage...). Et l'agence maîtrise l'ensemble des **métiers de l'immobilier** en traitant la vente d'A à Z en toute sécurité.

Pour les candidats en franchise, **devenir franchisé AFDI** permet de bénéficier de l'expertise du premier réseau d'**agences immobilières**. Le franchisé devient rapidement une référence immobilière sur son secteur en tout en bénéficiant de perspectives de développement sans précédent.

Dans le cadre du développement de son réseau dans l'Hexagone, l'Agence Française de l'immobilier ouvre ses portes aux **candidats en franchise** disposant de qualités professionnelles telles que :

Une expérience en management

Une expérience en gestion économique et financière

Des compétences d'animation

Des compétences commerciales

En effet, la **franchise AFDI** transmet son savoir-faire aux nouvelles recrues par l'intermédiaire d'un accompagnement pointu à chaque étape de la création du projet. Un **franchisé AFDI** profite d cet accompagnement avant, pendant et après l'ouverture de son projet.



Date : 31/01/2017
Heure : 15:28:36

www.franchise-d-agence-immobiliere.fr

Pays : France

Dynamisme : 25



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

